

Conseil Municipal
24 octobre 2022

Liste des délibérations examinées

Finances

Rapporteur : Patrick GENRE

1. Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2022 - Articles L. 2336-1 à L. 2336-7 du CGCT
Délibération approuvée à la majorité
2. Admissions en non-valeur et créances éteintes
Délibération approuvée à l'unanimité
3. Décisions Modificatives 2022 et apurement des déficits des budgets annexes Locations immobilières et Restaurant Municipal par le budget principal
Délibération approuvée à la majorité
4. Reversement partiel de l'excédent du budget Bois et Forêts au budget principal
Délibération approuvée à l'unanimité
5. Révision des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)
Délibération approuvée à la majorité
6. Certificat administratif - Virement de crédits - Dépenses imprévues
Le Conseil Municipal a pris acte

Ressources Humaines

Rapporteur : Patrick GENRE

7. Règlement formation – Ajustements
Délibération approuvée à l'unanimité

Mobilités - Accessibilité - Handicap

Rapporteur : Jean-Marc GROSJEAN

8. Réseau de transport urbain TCP - Présentation du rapport annuel d'activité 2021
Le Conseil Municipal a pris acte

Administration Générale

Rapporteur : Bénédicte HERARD

9. Mandat spécial pour la participation de Monsieur Romuald VIVOT, Conseiller Municipal Délégué, au 4^{ème} Congrès National des Elus au Numérique
Délibération approuvée à la majorité

Culture - Jumelage

Rapporteur : Daniella THIEBAUD-FONCK

10. Conservatoire à Rayonnement Communal Elie Dupont - Renouvellement du classement auprès du ministère de la Culture
Délibération approuvée à l'unanimité
11. Musée municipal - Nouveaux articles en vente à la boutique
Délibération approuvée à l'unanimité
12. Musée municipal - Convention de dépôt de sept œuvres sur l'absinthe du Musée municipal de Pontarlier à la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault pour son musée
Délibération approuvée à l'unanimité

Compte-rendu des décisions

Rapporteur : Patrick GENRE

13. Compte-rendu des décisions prises - Application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
Approuvé

Pontarlier, le 28 octobre 2022

Le Maire,


Patrick GENRE

Le Secrétaire de séance


Corinne GABELLI